



Infrastructure, bâtiment, environnement, communications



ARCADIS ESG
(anci. EEG SIMESCOL & GESTER)

Agence Marseille - Région Méditerranée

Centre GVID - Parc Marseille Sud
Bât D3 - Impasse Paradou
13009 MARSEILLE Cedex
Tél. +33 (0)4 96 14 08 94
Fax +33 (0)4 96 14 08 95

ONYX VALSUD
ZI du Camp Laurent
783 Avenue de Robert Brun
83507 LA SEYNE SUR MER

A l'attention de Monsieur PERNOT

Objet : CSDU de Septèmes les Vallons
Modifications techniques et organisationnelles des aménagements hydrauliques

Monsieur

En l'absence de levé topographique sur une partie de la terrain naturel remodelé lors de la réalisation de l'étude (Septembre 2004), et compte tenu des modifications récentes apportées au projet, les indications en terme de volume présenté dans le rapport 51 1878 R02 NT 01 A s'avèrent finalement globalement conservatrices.

En effet, le volume cumulé des bassins amonts 1A, 1, 2, 3 et 4 ne semblait pas suffisant pour contenir un événement pluvieux décennal (d'une durée de deux heures et compte tenu des hypothèses retenues en terme de ruissellement (coefficient de ruissellement = 40%)). Il avait alors été proposé de réaliser différents aménagements dont un bassin étanche construit dans le périmètre interne au site pour stocker l'excédent de précipitations (d'un événement décennal) estimé à 9000 m³, conformément à l'article 17.5 alinéas 2 de l'arrêté préfectoral n°114-2004 A du 9 juillet 2004.

Le tableau ci-dessous compare les différents volumes d'eau prévisionnels à stocker et les capacités de stockage prévisionnelles et réelles pour un événement pluvieux décennal et centennal.

Bassin	Volumes décennaux (40% de ruissellement) m ³	Volumes centennaux (40% de ruissellement) m ³	Capacité de stockage prévisionnelle m ³	Capacité de stockage effective m ³
Bassin 4	9200	18140	9 500 ©	11 000
Bassin 1	660	1300	650	
Bassin 2	980	1940	1100	1600
Bassin 3	3280	6480	3400	
Bassin 1A	17550	34670	8 000 ©	30 000 à 40 000
Bassin interne au site			9 000 ©	23 000 à 27 000
Total	31 670	62 530	31 650	66 000 à 80 000

© : à créer

Marseille,
Le 12 Mai 2005

Contact :
C. LABBÉ

Ligne directe :

E-mail :
clabbe@arcadis-fr.com

Nos Réf :
515040074/CL/05/0924

Dossier :
51-1878

Siège Social
10, avenue Newton
92350 Le Plessis-Robinson
France
Tél. +33 (0)1 46 01 24 01
Fax +33 (0)1 46 32 62 62

ARCADIS ESG
SAS au capital de : 2 624 000 €
RCS Nanterre B 401 503 792

Part of a bigger picture

ARCADIS

A la lecture du tableau précédent, la capacité de rétention amont et extérieur au périmètre du site (43 000 à 53 000 m³) après travaux est supérieure au volume d'eau d'un événement décennal (31 670 m³). Pour un événement de cet ordre, la réalisation d'un bassin de 9 000 m³ n'est donc plus nécessaire pour se conformer à l'article 17.5 alinéas 2 de l'arrêté préfectoral n°114-2004 A du 9 juillet 2004.

En revanche, cette capacité amont ne permet pas la rétention d'un événement centennal. Ce déficit est compensé par la rehausse de digues dans le périmètre interne du site. Ce rehaussement, au niveau du bassin 1A, côté site, dégage un volume supplémentaire de 23 000 m³ à 27 000 m³.

Ainsi, ce volume additionné à ceux disponibles en amont du site offre une capacité de stockage comprise entre 66 000 et 80 000 m³ permettant la rétention d'un événement pluvieux centennal (d'une durée de deux heures et compte tenu des hypothèses retenues en terme de ruissellement (coefficient de ruissellement = 40%).

Restant à votre disposition,

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

C. LABBÉ
Département Environnement